



RENCONTRE D'INFORMATION SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT

FERMONT

MONTRÉAL, 11 AVRIL 2014

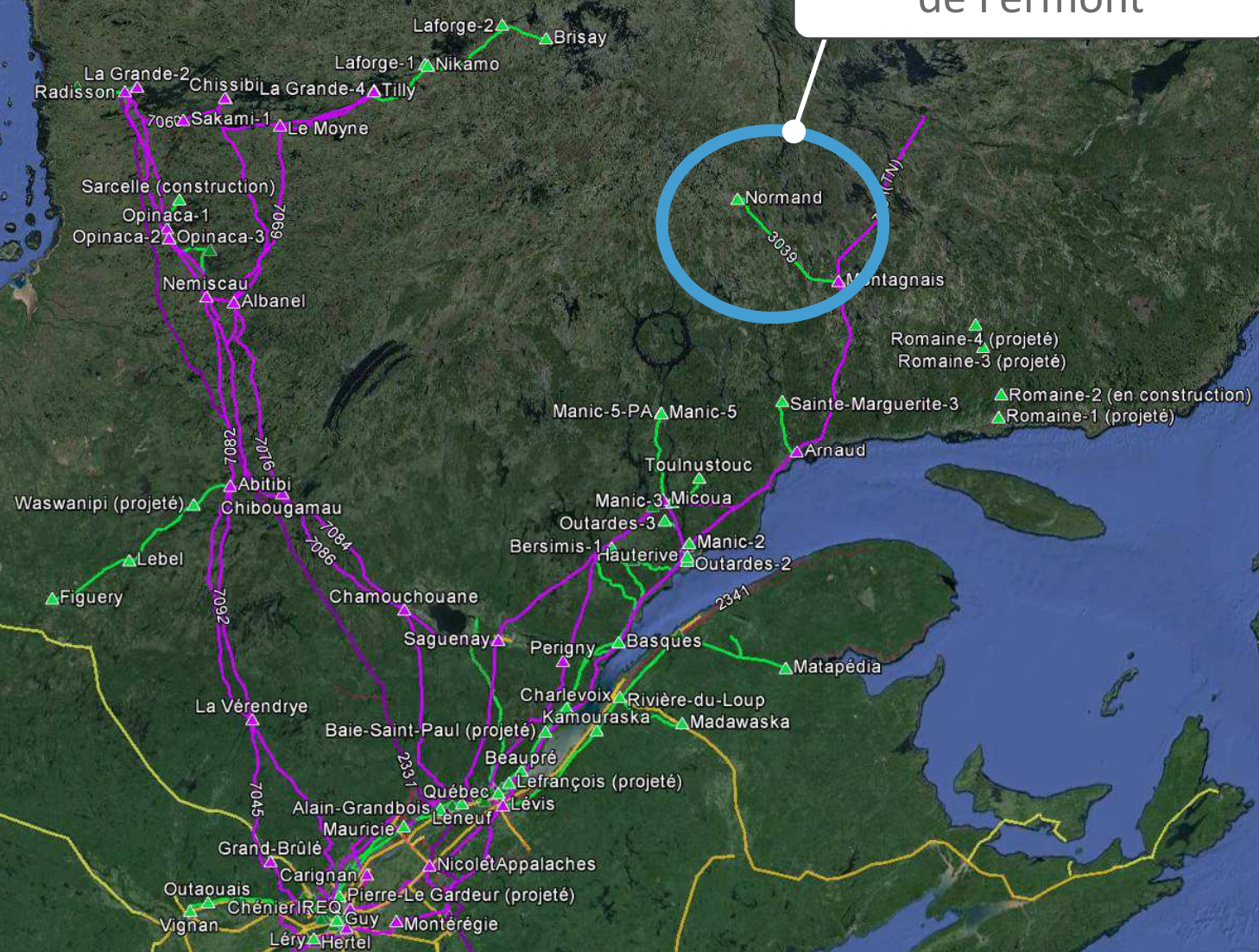
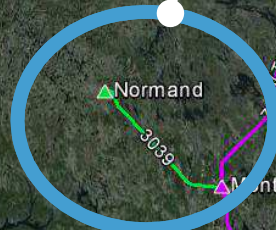


OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

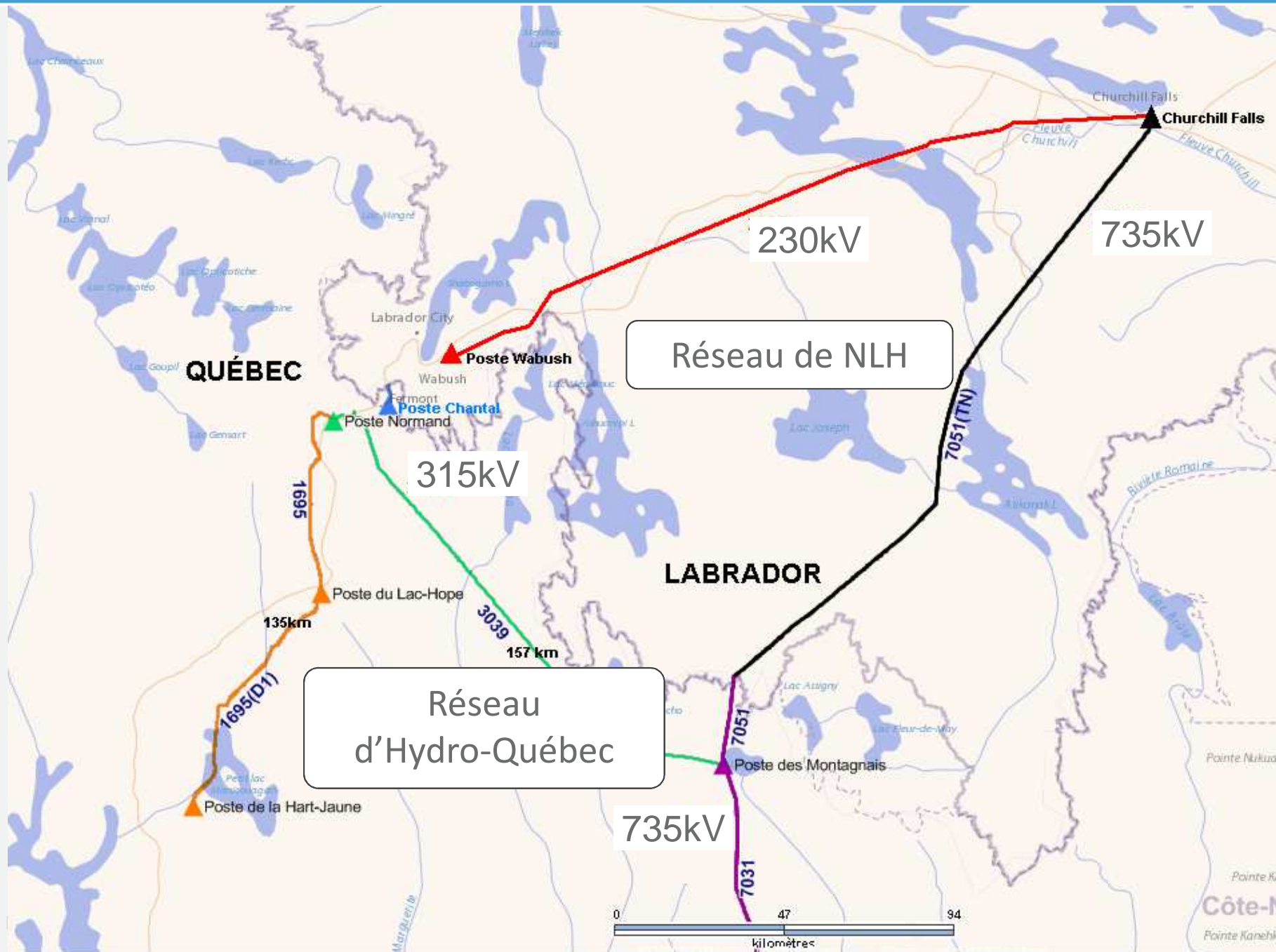
- 1 Présenter le réseau de Fermont ;
- 2 Exposer les problématiques de relève du réseau de 315 kV desservant la région de Fermont ;
- 3 Exposer les limitations du réseau de transport de Fermont ;

ZONE D'ÉTUDE (GÉOGRAPHIQUE)

Réseau de transport
de Fermont



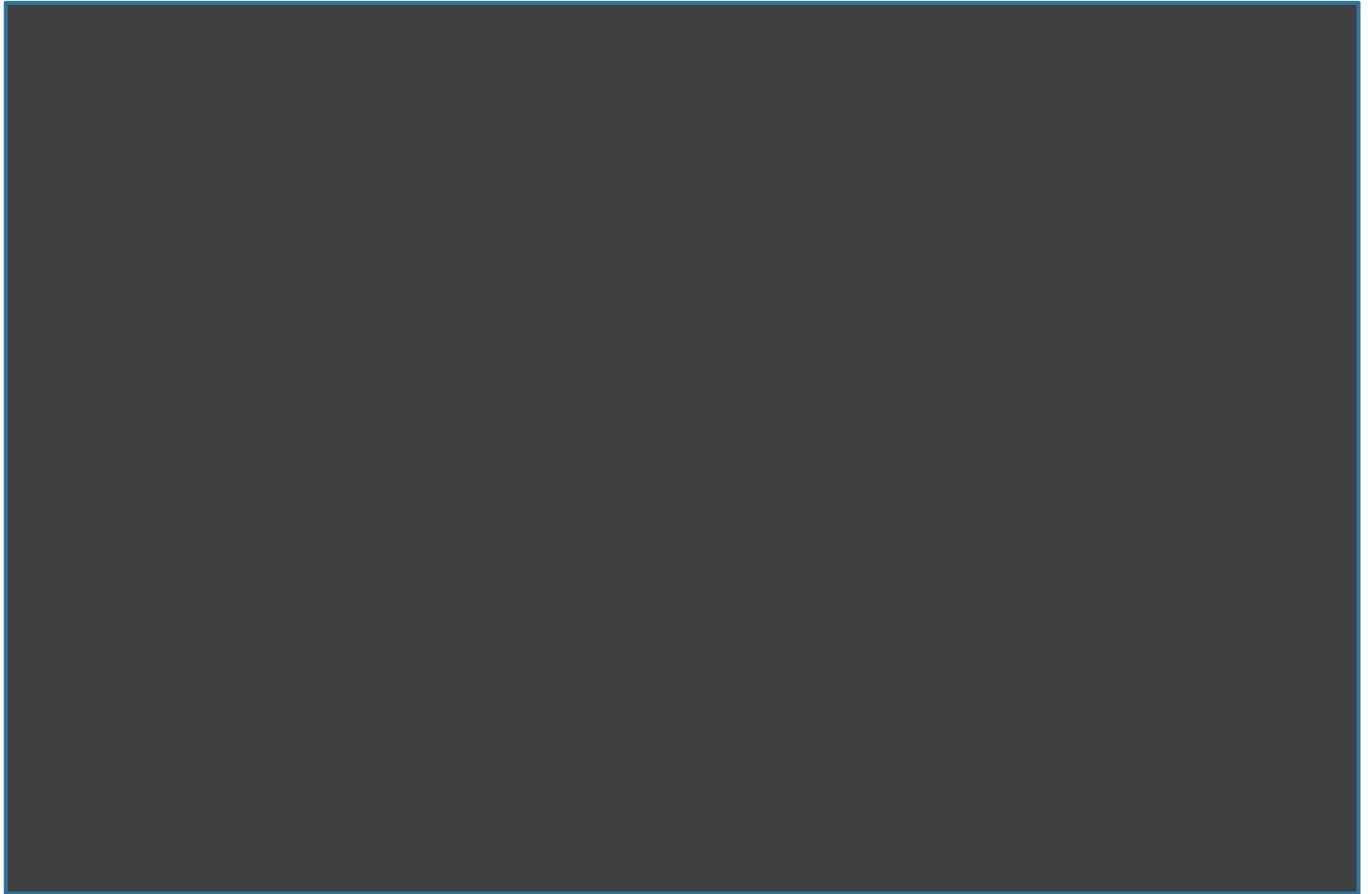
ZONE D'ÉTUDE (GÉOGRAPHIQUE)



ZONE D'ÉTUDE (GÉOGRAPHIQUE)



ZONE D'ÉTUDE (SCHÉMA DE LIAISON)



PROBLÉMATIQUE DE RELÈVE DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE FERMONT

Le réseau de transport de la région de Fermont dessert une charge de 225 MW.

- Charge locale à 34kV desservie par le poste Normand : 159 MW ;
- Charge à 315 kV : 66 MW.

Il existe une entente de relève entre HQ et NLH via le poste Chantal (interconnexion des réseaux 34kV d'HQD et 44kV de NLH) jusqu'à concurrence de 15 MVA.

L'unique source d'alimentation pour l'ensemble de la charge de la région de Fermont est la ligne 3039 à 315 kV.

■ En cas d'indisponibilité de la 3039 :

- La Ville de Fermont peut être transférée sur le réseau NHL via le poste Chantal jusqu'à concurrence de 15 MVA.
- Une charge maximale de 9 MW peut être îlotée sur la centrale Hart-Jaune via la ligne 1695.

ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE FERMONT

- Pour l'instant, la capacité de la ligne 3039 à 315 kV est suffisante pour desservir la prévision de charge du Distributeur. Cependant, cette prévision de charge n'inclue pas les demandes spécifiques de clients industriels tel qu'un nouveau site minier.
- TransÉnergie a récemment étudié plusieurs cas de raccordement de nouvelles charges industrielles. Les demandes traitées représentent un portefeuille de plus de 150 MW de nouvelles charges.

Question(s)?